

« La nuit des dragons », à la recherche des salamandres en Bretagne

Cet automne, on part à la recherche des salamandres, avec « La nuit des dragons » ! L'animal, espèce protégée, mérite toute notre attention, car son habitat est menacé. Dans le cadre de l'Observatoire Herpétologique de Bretagne, animé par Bretagne Vivante et Vivarmor, on peut collaborer à cette grande opération de science participative, et ainsi contribuer à mieux connaître cette espèce.

Salamandra Salamandra, alias la salamandre. Cet animal est une espèce d'urodèle, comme les tritons, qui ont eu aussi la particularité de garder leur queue à l'âge adulte. Les salamandres tachetées sont facilement reconnaissables à leur couleur noire et jaune. On les trouve dans toute la France. Elle aime les sous bois, les massifs forestiers, les landes, le bocage, là où il y a des points d'eau et des cachettes humides. La journée, elle reste discrète, préférant sortir la nuit. Elle se nourrit de cloportes, de vers luisants, ou encore d'araignées.

Elle n'a pas de prédateur. Son ennemi est l'homme. Car celui-ci dégrade son habitat (disparition des zones humides, des haies...). Le trafic routier est également l'une des principales menaces qui pèse sur la salamandre. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a d'ailleurs évalué la salamandre tachetée comme étant une espèce « **en régression** ».

[Dans le cadre de l'Observatoire Herpétologique de Bretagne](#), Bretagne Vivante, Viv'Armor et l'URCPIE (Union Régionale des CPIE, Centre Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) ont lancé « La nuit des dragons ». Objectif de cette opération

de science participative, qui se déroule de septembre à fin novembre : repérer les salamandres près de chez soi, sur un parcours établi, la nuit, afin « d'estimer les tendances temporelles (occurrence et abondance) des populations de salamandre tachetée », précise l'association Bretagne Vivante sur son site. « Cette connaissance permettra d'**identifier les facteurs qui influencent le statut des populations**, et donc de proposer des mesures adaptées afin de renforcer leur protection. »

Le protocole est simple, tout le monde peut y participer : Il suffit de s'inscrire via [un bulletin](#) à envoyer à la Société Herpétologique de France par mail, de [télécharger le protocole](#), de choisir ensuite un parcours en 10 et 1000 mètres (chemin forestier, bord de ruisseau, jardin, chemins bocagers...) où l'on est susceptible de trouver des salamandres, et de faire au moins en automne le trajet pendant 30 minutes maximum, à marche ralentie, dans des conditions météo favorables, en comptant toutes les salamandres vues. Les observations seront ensuite envoyées via [la fiche « sur le terrain »](#).

Mais attention ! Les salamandres étant une espèce protégée, il est interdit de les manipuler et de les capturer. Il faut seulement les observer !

Plus d'infos ici :
<https://www.mce-info.org/la-nuit-des-dragons-avec-bretagne-vivante/>